

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT  
LUNDI 25 FEVRIER 2019

Date de convocation : 18/02/2019

**2019 - 002**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 8

votants : 8

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq du mois de février à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. FRASQUET, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, M.A. DUPUIS, R. LETOMBE, C. CAPELLE, V. LEROY

Absents excusés : M. DEGAUCHY, F. LOIFERT

Absents non excusés : /

Procurations : M. DEGAUCHY donne procuration à P. LEFEBVRE

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

**DELIBERATION N°2 : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2018 050  
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CLASSE VERTE DE  
L'ECOLE DE MORLINCOURT**

Monsieur le Maire présente une demande subvention exceptionnelle de l'école de Morlincourt pour l'organisation de sa Classe Verte qui doit avoir lieu en juin 2019 à Ancelle dans les Hautes-Alpes pour 43 élèves. Il propose une aide de 650,00€ à inscrire au budget 2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette proposition d'une aide exceptionnelle de 650,00€ à l'école de Morlincourt pour l'organisation de sa Classe Verte à Ancelle et autorise son inscription au budget 2019.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 25 février 2019.

Le Maire

  
Daniel CHARLET

